



Loi de transformation de la fonction publique :

HALTE à L'HYPOCRISIE DE LA MUNICIPALITÉ

Non au vol des congés des fonctionnaires territoriaux !

Durant cette crise sanitaire, tout le fonctionnement du pays est perturbé, mais la volonté de réforme antisociale du Gouvernement demeure et s'amplifie !

Nous nous élevons contre l'hypocrisie sans nom de ce Gouvernement qui d'un côté, salue avec des sanglots dans la voix l'engagement des fonctionnaires qui, avec d'autres, ont permis au pays de tenir debout pendant la pandémie; mais qui de l'autre côté **s'attaque à nos statuts et à nos droits.**

En effet, l'article 47 de la Loi précitée vient percuter le temps de travail des agents publics: appliquée de manière stricte, **cette Loi scélérate prévoit de suspendre brutalement le 01 janvier 2022 l'ensemble de nos congés dérogatoires !**

Cette mesure antisociale remet en cause les accords et les acquis obtenus dans notre Ville, parfois sous des Municipalités de droite, et s'ajoute :

- Au gel des salaires qui perdure depuis plus de dix ans,
- A l'instauration et à l'abus des contrats de missions à durée déterminée pour un recrutement massif de contractuels en lieu et place des emplois statutaires,
- Aux restrictions progressives du droit de grève,
- A la suppression programmée des Comités d'Hygiène et de Sécurité / CHSCT,
- A la réduction du rôle des CAP, et à la suppression de l'instance de recours disciplinaire,
- Au détachement parfois encouragé des agents du public vers le secteur privé,
- A l'individualisation des rémunérations (primes, RIFSEEP...).

Nous voulons rappeler et marteler que ces congés obtenus par les personnels et les Syndicats au fil des années, au prix de conflits et des négociations historiques, ont permis une compensation de l'absence ou de l'inégalité de régime indemnitaire, de traitements trop bas et en reconnaissance de missions pénibles à exercer, ou de contraintes liées à certaines fonctions.

Par L'application sans discernement de cette Loi, Monsieur le Maire balaie ces accords sociaux et cherche à poursuivre ses objectifs de diminution de la masse salariale des fonctionnaires, de suppression des 35 Heures, et à nous faire travailler PLUS.

Voilà le seul et unique but de cette Loi antisociale !!!

Cerise sur le gâteau déjà empoisonné : au niveau local, le syndicat CFDT, sensé défendre les agents publics, a récemment proposé à Monsieur le Maire pour compenser la perte de 5 jours de congés, de travailler beaucoup plus, en effectuant des semaines à 40 heures et plus !!!

L'Intersyndicale attend avec impatience la réponse précise de la Municipalité.

RASSUREZ-VOUS L'INTERSYNDICALE EST TRÈS CLAIRE A CE SUJET !!!

Au terme d'un travail conjoint qui va se poursuivre, nous avons d'ores et déjà référencé plus de 80 métiers pénibles en argumentant et en apportant des preuves : cette pénibilité ouvrira des sujétions particulières et donc des repos compensateurs dans le cadre des 1607 H.

L'INTERSYNDICALE mettra tout en œuvre et fera tout son possible pour négocier des repos compensateurs (et autres) pour tous les métiers à la ville.

**NON AU VOL DES CONGÉS !
PAS TOUCHE A NOS CYCLES DE TRAVAIL !
PAS TOUCHE A NOS RTT !**

Nous invitons le personnel de la Ville et du CCAS de Rouen

A UNE

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

Le vendredi 21 mai 2021 de 11h à 14h

Sur le parvis de l'Hôtel de Ville (masque obligatoire)

RÉSISTANCE !!!